

ENVIRONNEMENT:

Nuisances sonores:

Tondeuses, débroussailluses et / ou tout autre engin bruyant (taille haies , karchers etc...) peuvent être utilisés en semaine de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Pensez à vos voisins.

Les feux de jardins :

Ils sont autorisés en semaine jusqu'au 15 juin seulement afin d'éviter tout danger.

Sacs jaunes et containers enterrés :

Un tri bien fait est efficace, sinon cela ne sert à rien !

Les habitants de Carantec connaissent l'emplacement et le mode d'utilisation des containers et des sacs jaunes. Il serait judicieux qu'ils préviennent leurs familles et /ou amis, quand ils n'habitent pas eux-mêmes leurs maisons ou qu'ils la prêtent , de l'existence de ce tri des ordures ménagères.

Cela éviterait de trouver n'importe quoi n'importe où surtout après un long week-end

Morlaix Communauté a rédigé un règlement pour la ville de Morlaix susceptible d'être mis en application dans les communes. Tout non respect de ce règlement peut être suivi de sanctions.

Nous vous rappelons que les cartouches d'encre d'imprimantes ou autres doivent être rapportées au lieu d'achat.

En ce qui concerne les piles usagées, il y a un réceptacle à la mairie de Carantec.

Il est toujours possible de déposer vos journaux le premier vendredi matin de chaque mois aux Services Techniques, apportant ainsi votre soutien à l'association Terre d'Espoir.

Histoire ancienne :

Opportunisme de bon aloi

« Vote d'un crédit de 10 francs »

Conseil de novembre 1908

« J'ai dû, dit Monsieur le maire, faire cette année une petite avance pour la commune. Il s'agit de réparations aux chaises de la mairie. Des nomades étant venus au bourg, ces personnes m'ont offert de rempailler les chaises qui en avaient besoin. Une douzaine leur a été confiée et comme ces ouvriers étaient, je le répète, des nomades, il m'a bien fallu payer de suite les réparations qui ont coûté 10 francs.

Le conseil remercie Monsieur le maire de l'avance qu'il a bien voulu faire pour la commune et dit que cette somme de dix francs doit lui être remboursée le plus tôt possible. »

Au cinéma de Roscoff, projection le **9 juin** à 16h30 et à 20h30 du film

« Marée noire, colère rouge »

Film de René Vautier tourné lors de la catastrophe de l'Amoco Cadiz en 1978. Il sera présenté par Michel Glémarec, professeur honoraire d'Océanologie biologique.

Exposition de photos d'époque dans le hall du cinéma.

Entrées gratuites à retirer à partir du 18 mai à l'office du tourisme de Roscoff.

Les prochaines informations concernant la rentrée ne paraîtront sous ce format qu'à partir d' Octobre 2009.

Comme d'habitude vous retrouverez votre bulletin d'été , dans vos boîtes aux lettres , début Juillet. Il couvrira les périodes juillet et août.

Bon été à vous tous !



BULLETIN DE COMMUNICATION DE LA MAIRIE

N° 7
JUN 2009

EVENEMENTS DU MOIS

MEGA-LOTS
Concours de dessin

6 juin

ELECTIONS EUROPEENNES

7 juin

SORTIE DES ANCIENS

10 juin

FETE DE LA MUSIQUE

21 JUN

REUNION DE QUARTIER

KERROT/MENEYER

KERALLIC/KERNUS

23 juin

CARANTEC

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

8h.30 12h/13h.30 18h du lundi au vendredi
Le samedi de 9h à 12h.
02 98 67 00 30
Fax : 02 98 67 07 44
www.ville-carantec.com

Office du Tourisme

4 rue Pasteur : 02 98 67 00 43
www.carantec-tourisme.com

Bibliothèque

4 rue Pasteur : 02 98 78 31 17

Cinéma

Place de l'Etoile : 02 98 78 30 49
www.cinetoile-carantec.org

CCAS

Permanence le mardi matin en mairie
de 9h à 12h.

Réunion de quartiers :

Kerrot, Meneyer, Kerallic, Kernus.
Le mardi **23 juin** à 18 h en mairie, la municipalité recevra les habitants des quartiers précités. La réunion se terminera, comme à l'accoutumée, par le pot de l'amitié.

Elections européennes :

Les 3 bureaux seront ouverts de 8h à 18h
Le dimanche **7 juin** 2009.

C.C.A.S / Carantec Solidarité :

Provisoirement, la réception des vêtements et d'objets pour la braderie, se fera lors d'une permanence assurée par les bénévoles les premiers mardis de chaque mois, de 9h30 à 12h au local situé dans l'ancienne coopérative des pêcheurs, rue Neuve. Première permanence le **7 juillet** 2009.

A.D.M.R. :

Nouveauté : l'association A.D.M.R de Carantec accepte le paiement en chèque emploi-service universel (CESU) pré financé. Pour obtenir des informations s'adresser au 02 98 67 94 12

Heures d'ouverture au public.

Lundi : 13h30—17h30

Mardi : 9h30—12h30

Jeudi : 9h30—12h30

Vendredi : 9h30—13h

Permanences téléphoniques :

Tous les jours , sauf le mercredi de 9h30 à 17h.

Sortie des Anciens :

Le **10 juin** , départ à 13h30 place de la mairie : visite à Plouigneau au petit musée de l'ébénisterie, à Plougouven, le manoir de Mezedern puis goûter au Lion d'Or.
Retour vers 18h30;
Inscription en mairie avant le **5 juin**.

Championnats de Bretagne de kayaks :

Ils sont organisés par la Fédération de Bretagne au Kelenn le **6 juin** à partir de 14h. 120 enfants et ados participeront aux 3 manches, y compris une épreuve de footing à 17h rue de Crantock, chemin du Penquer avec un retour par le sentier des Douaniers.. Des bénévoles sont demandés pour régler la circulation à cet endroit.

Fête de la musique :

Comme le veut la coutume elle aura lieu le **21 juin**. Le souhait de l'équipe à l'initiative de ce projet est de trouver l'esprit originel de cette fête : donner à tous l'occasion de découvrir des musiques différentes, jouées par des musiciens de tous âges, mais également de réaliser combien jouer est avant tout un plaisir que l'on aime faire partager. Et surtout de susciter de nombreuses vocations !

TRAVAUX :

° Fin des travaux du local Jeunes.

° Aménagement de square à Creach Caouet par de nouvelles plantations.

VIE DES ASSOCIATIONS :

Les Amis de Kerlizou :

Le **28 juin** de 14h à 18h dans les jardins du foyer logement de Kerlizou se tiendra la kermesse annuelle. Stands bien fournis, jeux divers et tombolas vous attendent.

Association artistique

°exposition de fin d'année les **6 et 7 juin** à la salle île Louët
°audition de fin d'année au cinéma Etoile le **13 juin** à 18h
°le « Coton Club » le **21 juin** à la fête de la musique.

Association des Plaisanciers :

Le **6 juin** au Cinéma Etoile à 18h conférence de l'Amiral Battet, ancien chef d'état major de la marine nationale, coordinateur interministériel de la dernière expédition LAPEROUSE.
Le **14 juin**, challenge Jean Nachon à Callot avec pêche et repas en commun sur l'île.
Le **2 juillet** de 14 h à 16h , au Kelenn, démonstration de sécurité maritime avec la présence du SDIS 29 de Morlaix, de la SNSM de Roscoff, la brigade Nautique de Roscoff, l'école de plongée de Carantec. Initiations aux premiers secours au CNC à partir de 16h.
Le **5 juillet** vide greniers au Kelenn.

Cinéoile :

Une programmation alléchante pour juin :
No popcorn on the floor—la vague—Millenium—Good morning England— Etreintes brisées. Abonnez-vous !

Club d'aviron carantécois :

Le club organise le dimanche **28 juin** une randonnée chronométrée à l'aviron depuis le Kelenn jusqu'aux écluses de Morlaix, aller-retour soit 12,5 nautiques. Cette course « raid an dour »

correspond à la journée « au fil de l'eau » sans motorisation sur la route de la corniche.

Gymnastique pour tous :

Rappel de la balade dans la vallée du Trieux le **19 juin**.
Renseignements : 02 98 67 09 84

Musée maritime :

Pour commencer la saison d'été, le musée sera ouvert les **16, 18, 20, 23, 25 et 27 juin** de 14h30 à 18h. Il reprendra ses ouvertures complètes à partir du **30 juin** aux horaires d'été avec l'exposition Caillebote, peintre régatier et architecte naval.

Château du Taureau :

Horaires d'embarquement à Carantec :
1 juin : 15h
3 juin : 12h15—visite ornithologique , pique-nique, retour 14h30
17h15
6 juin : 14h45
7 juin : 15h30
11 juin : 10h30
13 juin : 11h15, pique-nique, retour 13h45
19h15
14 juin : 12h - visite contée
16 juin : 10h15 et 14h
17 juin : 10h45/ 14h/15h45
18 juin : 11h
15h30 visite chantée
19 juin : 12h/17h
20 juin : 13h30/18h30
27 juin : 12h30
30 juin : 10h visite ornithologique
14h30

Dîner Concert au restaurant « la table de Ty Pot »

Le **6 juin** : Catherine Vigne au piano, Lauriane de Hubsch mezzo-soprano interpréteront la « vengeance de Sextus » d'après l'opéra « Jules César » de Haendel.
Dîner 19h
Concert 21h
Tarif tout compris : 28 €.
Réservations : 02 98 78 33 00